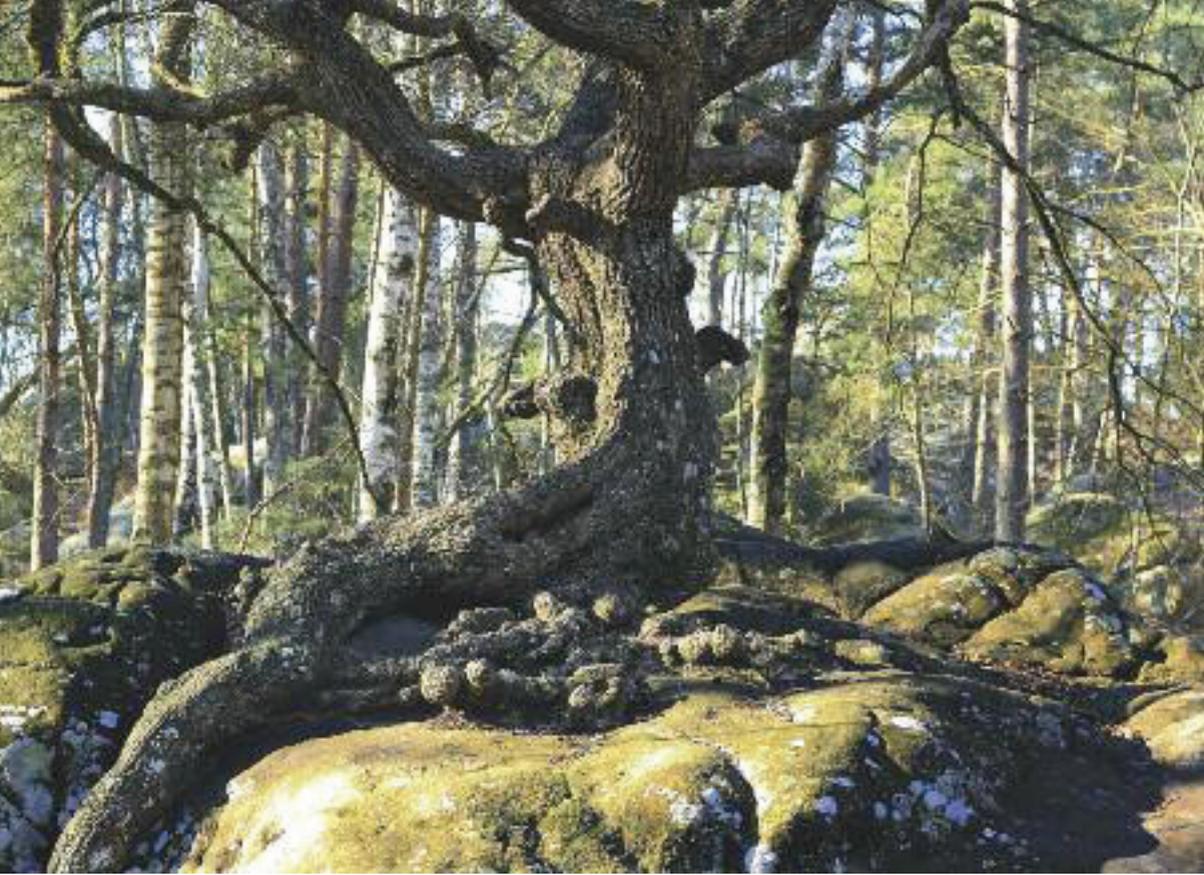


LA GESTION DURABLE DES FORÊTS PUBLIQUES

AGENCE DE FONTAINEBLEAU

2015





L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

PREMIER GESTIONNAIRE

D'ESPACES NATURELS EN FRANCE

Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, l'Office national des forêts (ONF) assure la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de 10 Mha de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les DOM.

L'ONF mène son action dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de performance avec l'État et la Fédération nationale des communes forestières.

L'ONF, acteur majeur de la forêt française :

- mobilise du bois pour la filière (environ 40 % du bois commercialisé en France) en assurant le renouvellement des forêts publiques et le bon entretien de leurs peuplements ;
- agit pour préserver la biodiversité, au travers de la prise en compte des écosystèmes dans la gestion courante des forêts, mais aussi grâce à l'importance du réseau Natura 2000 en forêt publique et l'extension de son réseau de réserves biologiques ;
- offre des forêts accueillantes au plus grand nombre, en s'adaptant aux attentes du public et aux différents contextes (forêts périurbaines, zones touristiques), tout en sensibilisant aux missions d'entretien et de renouvellement des forêts ainsi qu'à la préservation de la biodiversité ;
- assure des missions de service public pour la prévention et la gestion des risques naturels, et la préservation de la biodiversité ;
- agit pour dynamiser le rôle de la forêt et des « produits bois » au service de la lutte contre les changements climatiques ;
- effectue des prestations de services pour les collectivités et des clients privés en s'appuyant sur une organisation territoriale déconcentrée, des agences travaux, des agences d'études et des réseaux de compétences spécialisés.

L'exercice de ces missions contribue au maintien d'activités et d'emplois en zone rurale.

LA FORÊT FRANÇAISE ET L'ONF

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

QUATRIÈME FORÊT D'EUROPE

- 28 % du territoire métropolitain est couvert de forêt (soit 16,8 millions d'hectares*)
- 25 % des forêts sont publiques, 75 % privées
- 100 % des forêts domaniales sont certifiées PEFC

UNE FORÊT PRINCIPALEMENT FEUILLUE

- 65 % des boisements français sont constitués de feuillus et 35 % de résineux
- 24 % des surfaces sont occupées par le chêne

LA PRODUCTION DE BOIS

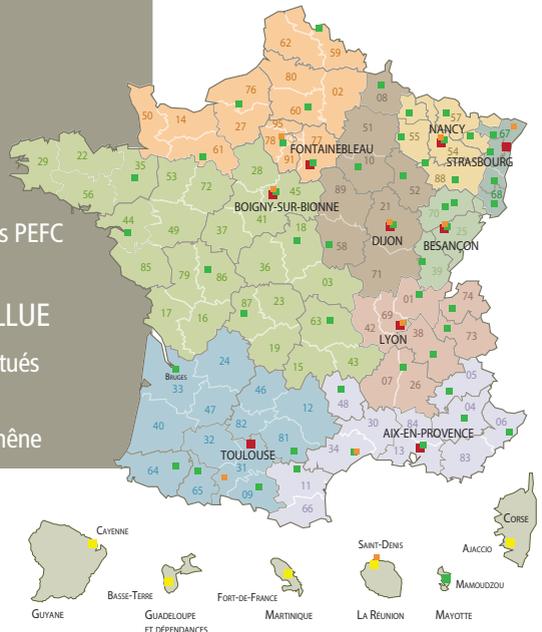
- 35,8 millions de m³ de bois ont été récoltés en 2013 dont :
 - 18,5 Mm³ de bois d'œuvre
 - 6,9 Mm³ de bois énergie
 - 10,4 Mm³ de bois d'industrie
- 14,6 Mm³ proviennent des forêts publiques
 - Forêts domaniales : 6,3 Mm³
 - Forêts des collectivités : 8,3 Mm³ de bois énergie
- 40 % du bois d'œuvre exploité est fourni par l'ONF
- 400 000 emplois sont générés par la filière forêt-bois

L'ACCUEIL DU PUBLIC

- 500 millions de visites par an dont 80 millions en Île-de-France
- 29 centres d'initiation à la forêt
- 20 000 km de sentiers, 8 000 km de pistes cyclables, 4 000 km de pistes cavalières
- 2 000 aires d'accueil aménagées

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- 30 % de la forêt publique est en zone Natura 2000
- 7 % de la surface des forêts domaniales et 3 % des forêts de collectivités sont sous statut de protection fort
- 145 000 hectares de forêts domaniales sont classés réserves biologiques (intégrales et dirigées)
- 243 réserves biologiques



■ Délégation territoriale	■ DT Alsace
■ Direction régionale	■ DT Bourgogne – Champagne-Ardenne
■ Agence territoriale	■ DT Centre Ouest Auvergne Limousin
■ Agence travaux	■ DT Franche-Comté
— Limites entre agences	■ DT Île-de-France – Nord-Ouest
	■ DT Lorraine
	■ DT Méditerranée
	■ DT Rhône-Alpes
	■ DT Sud-Ouest

délégations

L'ONF EN CHIFFRES

- 9 241 personnes
- 9 délégations territoriales et 5 directions régionales
- 50 agences territoriales
- 10 agences travaux
- Plus de 300 unités territoriales

UNE ORGANISATION TERRITORIALE

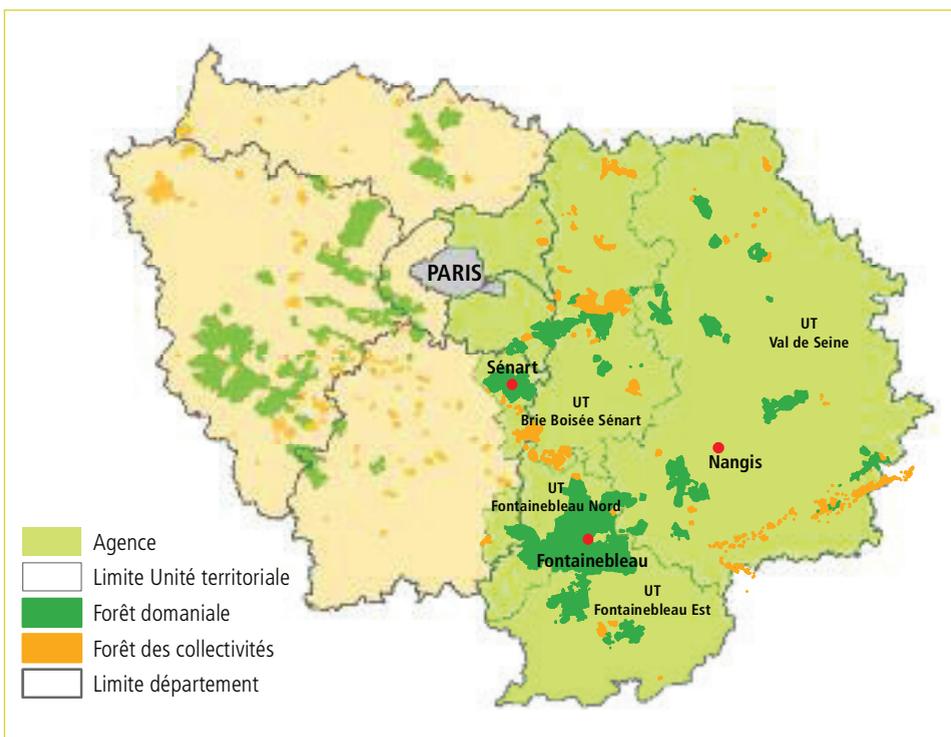
Pour mener à bien ses missions, l'ONF repose sur une organisation déconcentrée sur les territoires. Au sein de la délégation territoriale Île-de-France et Nord-Ouest, deux agences interdépartementales se partagent la gestion des forêts publiques en Île-de-France : Fontainebleau et Versailles.

L'agence de Fontainebleau gère 41 000 ha de forêts domaniales et assure la mise en place du régime forestier pour 8 000 ha d'autres forêts publiques : communales, départementales et régionales. Elle s'étend sur quatre départements : la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, la partie orientale de l'Essonne. Proches de Paris, ses forêts constituent un véritable atout pour le territoire.

Dans ce vaste ensemble urbanisé, le milieu forestier présente des paysages variés, aux patrimoines naturels et historiques remarquables. Cela apporte à la fois une richesse biologique et un accès privilégié à la nature à plusieurs millions de personnes tout en fournissant du bois à la société.

Au cœur de massifs forestiers prestigieux, comme Fontainebleau ou Sénart, l'ONF réalise une gestion qui prend en compte de multiples enjeux : sociétaux, environnementaux et économiques. Ce travail nécessite à la fois une haute exigence technique, un fort professionnalisme et un dialogue constant avec les partenaires : élus, associations, scientifiques, collectivités, etc. Des échanges qui s'exercent notamment au sein d'instances formalisées telles que les chartes forestières de territoire (Sénart et Arc boisé) mais encore les comités de la démarche « Fontainebleau, Forêt d'Exception® ».

PRÉSENTATION DE L'AGENCE DE FONTAINEBLEAU



AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

LES UNITÉS TERRITORIALES

Sur le terrain, l'organisation de l'ONF s'appuie sur un maillage territorial constitué de « triages forestiers », regroupés en unités territoriales. Ces dernières constituent le premier niveau de la relation entre l'ONF et les élus locaux. Les unités territoriales prennent en compte les caractéristiques propres aux massifs forestiers tout en répondant aux attentes et évolutions des territoires. Formant une équipe de terrain composée d'agents patrimoniaux, elles réalisent l'application et le suivi de la gestion des forêts.

Les agents patrimoniaux représentent les principaux interlocuteurs des élus locaux. Véritable professionnel de terrain, l'agent prend part à l'élaboration des documents de gestion et prépare les différentes opérations sylvicoles. Participant régulièrement à des opérations d'accueil du public, il contribue également à la préservation de l'environnement. Grâce à sa compétence, son expertise et son savoir-faire de technicien forestier, il apporte également des conseils sur la forêt et le bois.



L'AGENCE DE FONTAINEBLEAU EN CHIFFRES

BILAN 2014

- 77 personnes
- SUPERFICIE GÉRÉE
 - Forêts domaniales 49 000 ha
 - Forêts des collectivités 41 000 ha
 - 8 000 ha

LA PRODUCTION DE BOIS 110 000 m³

- Forêts domaniales 92 000 m³
- Forêts des collectivités 18 000 m³
- Bois d'œuvre 21 000 m³
- Bois d'industrie et de chauffage 89 000 m³
- Répartition des bois vendus
 - Feuillus 88 000 m³
dont 25 000 m³ de chênes
 - Résineux 22 000 m³
- Destination des chênes commercialisés
 - Bois d'œuvre : merrain, sciage, charpente, etc. 40 %
 - Bois d'industrie : panneaux, pâte à papier, etc. 30 %
 - Bois de chauffage : buches, plaquettes, etc. 30 %
- Modes de vente*
 - Bois façonnés 28 000 m³
dont 18 000 m³ en contrats d'approvisionnement
 - Bois sur pied 82 000 m³

L'ACCUEIL DU PUBLIC

- 25 millions de visites par an
- 2 centres d'initiation à la forêt : Sénart et Fontainebleau
- 28 000 scolaires sensibilisés à la préservation de l'environnement
- 4 millions d'euros investis par an en forêt

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- 56 % des forêts publiques incluses dans le réseau Natura 2000
- 25 200 ha de forêts ont le statut de forêt de protection
- 1 070 ha de forêts classés réserves biologiques intégrales
- 1 470 ha de forêts classés réserves biologiques dirigées
- 577 ha d'îlots de vieillissement

**Modes de ventes : l'ONF commercialise les bois issus des opérations sylvicoles au travers de ventes publiques ou de contrats d'approvisionnement destinés aux transformateurs nationaux. Les bois sont vendus en bloc et sur pied, ou bien façonnés c'est-à-dire préparés et présentés aux acheteurs en bord de route ou sur des places de stockage.*



Agence interdépartementale de Fontainebleau
217 bis, rue Grande
77300 Fontainebleau
Mars 2015
Photo de couverture : Renaud Trangosi
Réalisation et impression : Imprimerie ONF Fontainebleau

Champ de certification « cœur de métier » ISO 9001 et ISO 14001



www.onf.fr